



POLITIQUE EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION – Adoptée en décembre 2017

L'Association royale de golf du Canada, œuvrant sous l'appellation Golf Canada (« Golf Canada »), fait sien un environnement où l'équité, la diversité et l'inclusion sont les normes culturelles et où toute personne, quels que soient sa race, son ascendance, son lieu d'origine, sa couleur, ses origines ethniques, sa citoyenneté, ses croyances, son sexe, son orientation sexuelle, son identité de genre, son expression de genre, son âge, son casier judiciaire, son état matrimonial, sa situation familiale ou son incapacité, est respectée et appréciée à sa juste valeur.

Golf Canada souhaite créer des environnements accueillants qui favorisent et soutiennent l'engagement dans le sport du golf, de façon que Golf Canada puisse mieux refléter la riche diversité du Canada dans toutes les dimensions de notre organisation.

Cette politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, approuvée par le Conseil d'administration de Golf Canada, établit les attentes pour tous les employés, bénévoles et fournisseurs de Golf Canada. Elle oriente également notre collaboration avec nos partenaires provinciaux et nationaux, ainsi qu'avec les clubs, terrains et autres établissements de golf, afin d'améliorer les relations avec les groupes sous-représentés dans notre sport et nos organisations.

OBJECTIF ET PORTÉE

1. Promouvoir les avantages, principes et opportunités de l'équité, de la diversité et de l'inclusion au sein de Golf Canada et auprès de nos partenaires provinciaux et nationaux, des clubs, terrains et autres établissements de golf, ainsi que chez les golfeurs existants ou potentiels.
2. Bâtir des liens avec des organisations établies et des groupes de golfeurs de minorités sous-représentées afin de connaître leurs attentes, de mieux comprendre et traiter les obstacles auxquels sont confrontés les groupes sous-représentés qui pratiquent le sport du golf, pour que nous puissions trouver des opportunités d'intérêt et de soutien mutuels, et encourager la participation de ces golfeurs au sein de Golf Canada, des associations provinciales de golf et des clubs, terrains et autres établissements de golf.
3. Encourager des personnes de tous les segments démographiques, en particulier celles des groupes sous-représentés, à s'impliquer dans le sport du golf comme joueurs, membres, bénévoles, employés et spectateurs.

AVANTAGES

4. L'équité, la diversité et l'inclusion aideront à créer des environnements accueillants où tout le monde pourra faire partie du sport. Ces environnements accueillants aideront à accroître le nombre et la diversité des personnes et organisations participant au golf.
5. Cette diversité accrue des personnes et organisations participant au golf contribuera à l'apport de nouvelles idées, favorisera la croissance de la participation, élargira le bassin d'amateurs et augmentera le nombre de personnes qualifiées pour servir comme bénévoles et employés de Golf Canada, des associations provinciales de golf et des clubs, terrains et autres établissements de golf.
6. Ces personnes et organisations bénéficieront d'occasions de participer à des activités de golf social, récréatif ou de compétition, et seront davantage sensibilisées aux possibilités de s'impliquer dans le golf comme bénévoles, employés, supporters et spectateurs.

PRINCIPES D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

7. L'équité se traduit par un traitement juste des gens. Cela exige l'abolition des obstacles et la création d'environnements accessibles et respectueux, notamment grâce à l'adoption de tout accommodement nécessaire pour permettre l'égalité des chances, de l'accès et des avantages afin que les personnes puissent réaliser leur plein potentiel au sport du golf.
8. La valorisation de la diversité s'incarne dans le respect et l'appréciation des différences chez les gens et les groupes, en honorant et défendant les droits de la personne. Cela signifie également le respect des divers points de vue et l'ouverture aux idées nouvelles ou différentes.
9. L'inclusion fait en sorte que tous se sentent bienvenus et à l'aise, que chacun ait un sentiment d'appartenance.

OPPORTUNITÉS

10. Incorporer des préceptes et stratégies d'équité, de diversité et d'inclusion dans l'élaboration et l'évaluation des programmes, la formulation et la révision des politiques, l'établissement des règles et procédures, l'aménagement des lieux et la configuration des tournois aux clubs, terrains et autres établissements de golf, ainsi que dans tous les domaines de gestion du personnel et des bénévoles.
11. Mobiliser les organisations établies et les golfeurs appartenant à des groupes sous-représentés pour qu'ils appuient les piliers stratégiques de Golf Canada, qui sont d'accroître la participation, d'assurer l'excellence, d'élargir les capacités et de favoriser l'interaction.

RESPONSABILITÉ

12. Le Conseil d'administration tiendra compte des préceptes d'équité, de diversité et d'inclusion dans le cadre de ses activités de planification et de surveillance, ainsi que d'élaboration et d'approbation des politiques.
13. Le chef de la direction veillera à ce que le personnel, les bénévoles et les fournisseurs de Golf Canada soient informés de la politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion de Golf Canada à toutes les étapes de conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes, de la gestion du personnel et des bénévoles, et de l'élaboration des politiques de gestion et des procédures d'exploitation.
14. Il incombe à tous les employés, bénévoles et fournisseurs de Golf Canada de respecter les principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans toutes leurs activités et interactions, et de cerner toutes les lacunes ou opportunités que présente la mise en œuvre de cette politique.
15. Golf Canada encouragera et soutiendra les associations provinciales de golf, ainsi que les clubs, terrains et autres établissements de golf, pour qu'ils élaborent leurs propres politiques et stratégies favorisant l'équité, la diversité et l'inclusion.

STRATÉGIES

16. Diverses stratégies précises seront élaborées, mises en œuvre et évaluées annuellement. Celles-ci devraient comprendre :
 - a. Des initiatives d'approche, de la part de Golf Canada et par l'entremise des associations provinciales de golf, auprès des organisations établies et golfeurs appartenant à des groupes sous-représentés, afin de mieux comprendre ce qui peut être fait pour faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion au golf.
 - b. Des stratégies d'éducation et de sensibilisation destinées aux employés et bénévoles de Golf Canada, aux associations provinciales de golf, ainsi qu'aux clubs, terrains et autres établissements de golf, visant à promouvoir les principes d'équité, de diversité et d'inclusion, de même qu'à encourager et soutenir les initiatives d'expansion de notre sport au sein des groupes sous-représentés.

- c. Partage de ressources et de témoignages de réussite en lien avec l'équité, la diversité et l'inclusion au niveau local, régional, provincial, national et international, dans le but de motiver et d'inspirer les autres par de nouvelles idées.
- d. Un suivi continu, de la part de Golf Canada, des travaux, politiques, mesures législatives et programmes pédagogiques pouvant contribuer à l'avancement de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.

REDDITION DE COMPTES

- 17. Le chef de la direction de Golf Canada soumettra chaque année au Conseil d'administration un rapport sur les progrès de notre engagement en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Y seront notamment présentées les leçons apprises sur les façons de bâtir sur nos succès, de relever les défis et de profiter des opportunités.
- 18. Les représentants au Conseil provincial partageront chaque année les stratégies que leurs associations provinciales de golf ont mises en œuvre pour faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion dans leur province, et feront état des leçons apprises en matière de succès, de défis et d'opportunités.
- 19. Les gouverneurs partageront chaque année les initiatives qu'ils ont entreprises pour faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion au golf, et feront état des leçons apprises en matière de succès, de défis et d'opportunités.

POLITIQUES CONNEXES

- 20. Un certain nombre de politiques de Golf Canada comprennent des éléments appuyant l'équité, la diversité et l'inclusion. Les politiques suivantes, de même que toutes les politiques de Golf Canada, sont affichées sur notre site Web. Elles font régulièrement l'objet de révisions visant à assurer leur pertinence, leur exactitude et leur conformité aux lois en vigueur.

- Code de conduite
- Code de conduite junior
- Code de conduite pour les parents
- Code de déontologie
- Code vestimentaire
- Directives en matière de bilinguisme
- Politique d'appel et de règlement des différends
- Politique d'égalité des chances
- Politique de reconnaissance et de prévention de la discrimination, du harcèlement et de la violence
- Politique de reconnaissance et de prévention des mauvais traitements
- Politique relative au service à la clientèle accessible
- Politique touchant la dénonciation d'abus
- Politique touchant les personnes transgenres
- Transport par véhicule motorisé